



Etrangère, santé et huissier

Par **nicolavignon**, le **17/02/2009** à **11:39**

Bonjour,rrrnJe me suis marié en octobre 2007 avec une étrangère.rnMa femme a eu des soucis de santé et a été hospitalisé avant qu'elle ne soit sous mon numéro de sécurité sociale.rnrnLe probleme est que nous recevons désormais des lettres menaçantes d'huissier stipulant le remboursement des frais hospitalier car non couverte à l'époque des hospitalisation.rnrnNotre situation etant tres précaire car je gagne 1000 euro par mois pour nous deux et les fins de mois sont toujours difficile.rnrnQue puis je faire car les sommes demandés sont de l ordre de 10000 euro.rnrnJe suis preneur de tout conseil. merci pour votre aide.rnrnnicolas

Par **superve**, le **19/02/2009** à **16:39**

BonjourrrrnVous pouvez tenter de négocier un échéancier avec l'huissier afin d'éviter que les poursuites ne continuent.rnrnVoyez également si la dette n'est pas prescrite (de souvenir, la prescription est de deux ans)rrrnTentez de prendre conseil auprès de la CPAM ou d'une assistante sociale.rnrnBien cordialement